



COMPTE-RENDU

Commission de Suivi de Site ARKEMA FEUCHY

Date : 06 mai 2026

Lieu : Préfecture du Pas-de-Calais

Rédacteur : Jérôme HERBAUT-DEQUIDT

Mail : jerome.herbaut@developpement-durable.gouv.fr

Participants

Collèges

Noms

État	Christophe MARX – Secrétaire Général de la Préfecture du Pas-de-Calais
	Jean-François RATEL – Chef du bureau des IIC
	Hélène COPIN – Inspectrice IC – DREAL – UD Artois
	Robin MANTEL – Inspecteur IC – DREAL – Service RISQUES
	Alexis DRAPIER – DDTM 62
Exploitant	François CERSOSIMO – Directeur du site ARKEMA Feuchy
	Clara BOURDELET – ARKEMA
	Alexandre NAUDIN – ARKEMA
Salariés	Pas de représentants
	Irma APPORA – Communauté Urbaine d'Arras
Collectivités Territoriales	Jean-Michel CAMPAGNE – Adjoint travaux – Ville de Sainte-Catherine
	Philippe MERCIER – Adjoint – Ville de St Laurent Blangy
	Maxime BOUTIFLAT – Mairie d'Athies
	Anthony LENGLET – Maire d'Athies
Associations Riverains	& Pas de représentant
Experts	Olivier WOLSKI – SDIS 62

Était également présent :

Jérôme HERBAUT-DEQUIDT pour le S3PI Artois.

1. Introduction

La réunion de la Commission de Suivi de Site (CSS) d'Arkema s'est tenue le 06 mai 2026 en présence des représentants de l'exploitant, des services de l'État, des collectivités territoriales et des différents membres de la commission.

Cette réunion avait notamment pour objet :

- la présentation du bilan d'activité 2025 du site,
 - le bilan sécurité - environnement - qualité,
 - le point d'avancement des projets réglementaires et environnementaux,
 - le suivi des inspections et études de dangers,
 - ainsi qu'un point relatif à l'application Face Aux Risques (FAR).
-

2. Présentation des activités du site

Le site d'ARKEMA Feuchy est classé SEVESO seuil haut.

L'établissement s'étend sur une surface de 30 hectares dont 8 hectares occupés par les installations industrielles. Le site emploie environ 180 salariés ainsi qu'une cinquantaine de personnes issues d'entreprises extérieures.

L'activité du site repose principalement sur des activités destinées notamment :

- à la construction routière,
- aux engrais,
- aux minerais et argiles,
- ainsi qu'à différentes applications industrielles de formulation.

2.1. Points clés 2025

L'exploitant indique que l'année 2025 a notamment été marquée par :

- l'arrêt des activités de production du marché DAPG (*Marché produits pétrole et gaz, type lubrifiants, et produits anti-corrosion*);
- le démarrage des travaux liés à la feuille de route de mise à jour réglementaire ;
- la poursuite des projets LIF+ (stockage des liquides inflammables) et ODET (optimisation de la station d'épuration du site);
- l'adaptation de certaines capacités de stockage pour de nouveaux développements industriels ;
- l'absence d'accident du travail sur l'année ;
- ainsi qu'une stabilité globale du volume de production par rapport à 2024 malgré l'arrêt du marché DAPG.

Concernant le projet ODET, [qui vise à raccorder la STEP (*STation d'ÉPuration*) interne à la STEP de la Communauté Urbaine d'Arras pour y envoyer les eaux pré-traitées], l'exploitant indique que les travaux devraient débuter en milieu d'année 2026.

3. Bilan Sécurité – Environnement – Qualité

3.1. Certifications et management QSSE

L'exploitant rappelle le renouvellement des certifications QSSE intervenu en 2024 :

- ISO 9001 (management de la qualité),
- ISO 14001 (management environnemental),
- ISO 45001 (management de la santé et de la sécurité au travail),
- ISO 50001 (management de l'énergie),
- ainsi que la certification RSPO (certification mondiale pour l'huile de palme durable).

Un audit de suivi est prévu en juin 2025.

3.2. Sécurité au travail

Au 31 décembre 2025, le site ne comptabilisait aucun accident du travail avec arrêt depuis 2023, représentant plus de 1000 jours sans accident.

3.3. Retour d'expérience sur les événements 2025

L'exploitant indique :

- qu'aucune plainte n'a été enregistrée en 2025 ;
 - qu'aucun événement n'a nécessité de communication à chaud auprès de la DREAL ;
 - que deux événements liés au transport de matières dangereuses ont été recensés sans conséquence majeure :
 - une petite fuite détectée lors du dépotage d'une citerne d'ammoniac ;
 - la chute d'une palette de quatre fûts lors du départ d'un transporteur.
-

4. Gestion des situations d'urgence

L'exploitant indique qu'aucune activation du Plan d'Opération Interne (POI) n'a été nécessaire en 2025.

Le site a poursuivi :

- les formations et recyclages des équipes d'intervention en collaboration avec le CNPP (Centre National de Prévention et de Protection);
 - les exercices et manœuvres POI, avec 10 sessions réalisées en 2025 sur différents scénarios.
-

5. Gestion des entreprises extérieures

L'exploitant présente les principaux indicateurs relatifs aux entreprises extérieures au titre de l'année 2025 :

- 38 entreprises intégrées dans un plan de prévention cadre ;
- 39 plans de prévention spécifiques ;
- 17 plans liés aux travaux d'investissement ;
- plus de 600 accueils sécurité ;
- plus de 1 500 permis de travail ;
- plus de 300 audits chantiers réalisés.

L'exploitant précise que :

- tous les intervenants sont habilités risques chimiques niveau 1 ou 2 ;
 - les entreprises intervenant régulièrement sur les installations sont certifiées MASE (Manuel d'Amélioration Sécurité Entreprise, référentiel du système de management de la santé et la sécurité au travail, principalement destiné aux sous-traitants réalisant des prestations sur des sites industriels à fort niveau de risque) ;
 - le site participe aux comités d'évaluation MASE Hauts-de-France ;
 - une CSSCT élargie aux entreprises extérieures s'est tenue en novembre 2025.
-

6. Investissements et projets industriels

6.1. Investissements sécurité industrielle

L'exploitant indique que 2,325 M€ ont été investis en 2025 dans le domaine de la sécurité industrielle, notamment pour :

- le remplacement de soupapes de sécurité ;
 - le renforcement des systèmes de sécurité ;
 - la fiabilisation des dispositifs de défense incendie ;
 - le projet LIF+ relatif au stockage des liquides inflammables conditionnés.
-

6.2. Investissements environnement et énergie

Les investissements environnement et énergie représentent 3,7 M€ en 2025.

Les principaux projets concernent :

- le projet ODET visant à optimiser le traitement des eaux et le raccordement à la STEP de la CUA ;
 - l'étude CHICOREE sur les rejets atmosphériques (mise en conformité vis-à-vis de la directive relative aux émissions industrielles - Réglementation européenne) ;
 - les campagnes d'investigations atmosphériques ;
 - plusieurs actions de maîtrise énergétique.
-

6.3. Développement et perspectives

L'exploitant présente :

- la poursuite du transfert des activités du secteur P1 vers le secteur P2 dans le cadre du projet ROADMAP ;
 - les actions de fiabilisation des outils de production ;
 - la poursuite des projets ODET et LIF+ ;
 - les études engagées pour réduire l'impact des rejets atmosphériques de l'établissement.
-

7. Arrêtés préfectoraux – Études de dangers – Inspections

7.1. Arrêtés préfectoraux et études de dangers

L'exploitant indique qu'en 2025 :

- plusieurs travaux d'instruction ont été poursuivis concernant les études de dangers ;
 - des travaux ont été engagés sur les dossiers de Porter à Connaissance (PAC) non traités;
 - des échanges ont eu lieu concernant le dossier de réexamen IED (réexamen périodique des conditions de fonctionnement de l'établissement imposé par la réglementation européenne), notamment sur le volet air.
-

7.2. Inspection des Installations Classées

L'exploitant présente les inspections réalisées en 2025 :

- inspection Etude de dangers (EDD) dépôts et stockages ;
- inspection surveillance environnementale ;
- inspection inopinée Tours aéroréfrigérantes (TAR) ;
- inspection relative à la stratégie de défense incendie.

Les suites données ont principalement consisté en :

- des demandes de justificatifs ;
 - des actions correctives mises en œuvre dans les délais annoncés.
-

8. Bilan environnemental

8.1. Eau

Concernant les rejets aqueux :

- 99,87 % des valeurs de rejets sont conformes ;
- un contrôle inopiné a relevé un écart ponctuel sur un paramètre au niveau du point de rejet PK1 (eaux pluviales non polluées ainsi qu'une partie des eaux de refroidissement du secteur P1) ;
- le projet ODET poursuit son déploiement.

Concernant les tours aéroréfrigérantes :

- aucun dépassement du seuil de légionelles n'a été observé ;
 - le contrôle inopiné réalisé en 2025 n'a révélé aucune anomalie.
-

8.2. Air – COV (Composés Organiques Volatils) – Surveillance environnementale

L'exploitant indique :

- une légère baisse des émissions de CO₂ ;
- une stabilité globale des émissions de COV ;
- la poursuite des investigations sur les émissions canalisées, diffuses et fugitives ;
- ainsi que la poursuite des campagnes de surveillance environnementale.

Les résultats présentés concluent globalement à l'absence d'impact significatif sur le milieu malgré certaines anomalies analytiques ou ajustements méthodologiques.

8.3. Déchets

L'exploitant indique que :

- les volumes de déchets produits en 2025 sont notamment liés aux travaux ODET et LIF+ ;
 - les tonnages restent corrélés à l'activité du site ;
 - la majorité des déchets produits demeurent valorisés.
-

8.4. Énergie

L'exploitant indique que les consommations énergétiques sont restées conformes aux objectifs fixés pour 2025.

Plusieurs actions de réduction énergétique sont poursuivies :

- la récupération de la chaleur fatale ;
- l'amélioration de l'isolation ;
- le remplacement progressif des chaudières.

Échanges :

Monsieur le Secrétaire Général indique que le rapport montre que le site est bien tenu et qu'il n'y a pas de points d'attention sur la gestion de l'entreprise.

Monsieur LENGLET indique que ce type de rapport est rassurant, et qu'il permet de relayer un message rassurant aux administrés concernant la gestion du site.

Il souhaite aussi savoir comment les plaintes sont formalisées et remontées à l'exploitant.

Ce dernier indique qu'elles sont enregistrées dans un outil interne au site.

Exemple : en 2025, un riverain a appelé concernant des nuisances sonores ; cette plainte a été enregistrée dans le système interne de l'établissement.

Monsieur RATEL ajoute qu'il y a plusieurs canaux de remontées concernant les plaintes : en direct vers l'exploitant, vers les services publics, ou la mairie.

Le fait que les plaintes arrivent directement chez l'exploitant est un marqueur d'une bonne intégration du site industriel dans son environnement.

Madame APPORA (CUA) souhaite savoir si la remontée d'informations se fait via FAR.

L'exploitant indique que ce module n'est actuellement pas activé, mais que pour la partie Gestion des Urgences, l'exploitant utilise actuellement 2 systèmes (dont FAR), mais qu'il va en abandonner un au profit de FAR.

11. Point PPRT (Plan de Prévention des Risques Technologiques) DREAL HDF

La DREAL indique qu'il n'y a pas de riverains autour de la table mais qu'il était prévu de faire un point sur le PPRT.

Sur les 115 habitations potentielles concernées par des mesures foncières, il manque une réponse pour 38 d'entre elles.

Il est rappelé que la CUA a mis à disposition des services de l'Etat son service habitation pour déconsigner les sommes à hauteur de 60 % des travaux (financement direct via celui des collectivités et d'Arkema, avec une prise en charge des 10% restant par l'exploitant, pour éviter qu'ils ne soient à la charge des riverains).

Le Maire d'Athies indique qu'une nouvelle communication sur le sujet est prévue à l'été.

Concernant la quarantaine de propriétaires qui n'a pas encore répondu, la DREAL indique qu'un courrier recommandé avait été adressé aux administrés concernés en octobre 2025, dans lequel était indiqué que l'absence de réponse valait refus.

Le Secrétaire Général indique qu'il faudra un écrit des propriétaires qui ne souhaitent pas réaliser les travaux.

10. Présentation de l'application Face Aux Risques (FAR)

Le S3PI Artois présente le bilan 2025 de l'application FAR.

Il est rappelé que cette démarche vise à :

- améliorer l'information des populations ;
- renforcer la transparence ;
- favoriser la réactivité en cas d'événement ;
- faciliter les remontées d'informations entre industriels et riverains.
- proposer des dossiers pérennes ;
- transmettre des notifications ;
- proposer un fil d'actualité ;
- permettre la diffusion d'informations générales sur les risques ;
- permettre des publications ponctuelles de la part des exploitants.

Le S3PI indique notamment, s'agissant de l'établissement :

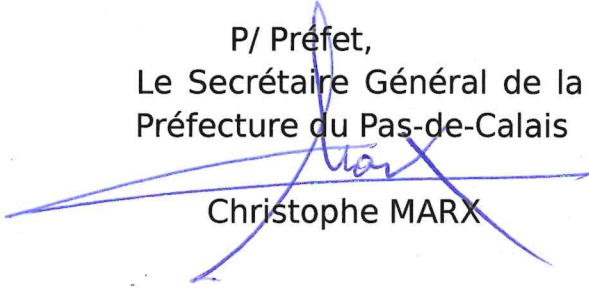
- 2 546 téléchargements de l'application ;
- 6 907 documents téléchargés ;
- 262 utilisateurs abonnés à ARKEMA.

Échanges :

Le secrétaire général rappelle aux élus qu'il est important de faire connaître cette application auprès de leurs administrés .

Fin de réunion

P/ Préfet,
Le Secrétaire Général de la
Préfecture du Pas-de-Calais



Christophe MARX